



COMMUNIQUE DE PRESSE

Brest, le 05 mai 2023

OCEANIA HOTELS se finance à hauteur de 92 millions d'euros pour poursuivre son développement.



OCEANIA HOTELS finalise, avec succès, la mise en place d'un nouveau crédit syndiqué de 86 millions d'euros avec LCL (Arrangeur Mandaté, Coordinateur, Agent, et Agent ESG), CIC Ouest (Arrangeur Mandaté) et UNEXO via son Fonds de dette, complété par un Prêt Participatif Relance de 6,3 millions d'euros. Cette opération est destinée à refinancer une partie de son endettement, à créer un pôle immobilier et à poursuivre ses projets de développement en France.

UN RENFORCEMENT DE LA STRUCTURE FINANCIERE ET DE LA LIQUIDITE D'OCEANIA HOTELS

La mise en place de ce nouveau crédit syndiqué assorti d'un Prêt Participatif Relance simplifie la structure d'endettement d'Oceania Hotels et lui permet de mener à bien son plan de développement et de rénovation du parc hôtelier tout en créant un pôle immobilier interne (foncière).

Ces différents financements, qui totalisent plus de 92 millions d'euros, permettent d'accroître significativement les ressources du Groupe pour soutenir son développement futur. Ils lui apportent également souplesse et flexibilité accrues pour son fonctionnement au quotidien.

« Nous sommes très satisfaits de ce financement d'envergure, robuste qui permet au groupe de sécuriser ses ressources et de se projeter dans la poursuite de sa trajectoire de développement. » commente Nicolas Danguy des Déserts, Directeur Général finances du Groupe.

UN RESSEREMENT AUTOUR DES PARTENAIRES BANCAIRES HISTORIQUES ACCOMPAGNES PAR UNEXO.

Le crédit syndiqué de 86 millions d'euros se traduit par un resserrement du pool de banques autour de LCL, CIC Ouest, Crédit Agricole Mutuel du Finistère, Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels et Banque Populaire Grand Ouest. Une tranche obligataire spécifique, d'une maturité de près de 8 ans, a intégralement été souscrite par un investisseur privé : UNEXO via son Fonds de dette.

Le Prêt Participatif Relance (6,3 millions d'euros) a, quant à lui, été mis en place par LCL.

Cette opération a été réalisée avec l'appui des cabinets Hogan Lovells et Aoden Avocats, respectivement conseils des banques et d'Oceania Hotels.

« Dans ce monde en plein bouleversement et qui évolue très vite, il est nécessaire de se remettre en question en permanence et d'être réactif car rien n'est jamais acquis. Cet accompagnement financier nous permet de continuer à grandir pour rester une entreprise dynamique et innovante afin d'attirer de nouveaux collaborateurs et de garantir la meilleure expérience à nos clients. » témoigne Rozenn Branellec, Directrice Générale du groupe Oceania Hotels.

« Nous sommes ravis de conclure ce financement d'envergure car non seulement c'est une vraie marque de confiance de nos partenaires financiers vis-à-vis de notre stratégie, surtout dans un environnement économique tourmenté mais aussi un gage de solidité et d'ambition pour l'ensemble des hommes et des femmes qui se battent au quotidien pour défendre les couleurs d'Oceania Hotels » complète Gurvan Branellec, Président du groupe

Intervenants :

- **Conseil juridique emprunteur** : Aoden Avocats (Pascal Bertevas, Julie Lepoivre)
- **Notaire emprunteur** : SCP Gestin Legall Nicolas (Jérôme Nicolas)
- **Coordinateur, co-arrangeur, agent et agent ESG** : LCL (Florian Pineau, Claire Delahaye, Nicolas Hamon, Jérémy Rogeon, Rémi Le Tellier)
- **Co-arrangeur** : CIC Ouest (Marie-Line Goudé, Arnaud Gé, Aurélien Quéméré, Gaétan Badel)
- **Prêteurs** : Crédit Agricole Mutuel du Finistère, Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels, Banque Populaire Grand Ouest
- **Arrangeur Euro PP** : UNEXO (Grégory Derrien, Romain David, Aurélie Hervagault)
- **Conseil juridique banques** : Hogan Lovells (Sabine Bironneau, Maria Klass, Julia Dallie, Martin Estanove)
- **Notaire banques** : Etude Lasaygues (François Gauthier, Kian Tawadjoh)
- **PPR** : LCL



Oceania Hotels, société familiale créée à Brest en 1975, est la première société à avoir eu l'ambition ou la folie de créer une marque hôtelière au niveau national. Fort de son expertise, le groupe propose 27 hôtels bord de mer, bien-être ou city-break, en 3 et 4 étoiles sur 18 destinations en France.

Oceania Hotels compte aujourd'hui plus de 600 salariés et a réalisé 62 millions de chiffres d'affaires en 2022. En parallèle, le groupe a consolidé son développement en signant trois nouveaux hôtels à Lille, Lyon et Paris. Désormais propriétaires de 31 établissements, Oceania Hotels reste à l'écoute des opportunités et projette de se développer sur de nouvelles destinations en privilégiant toujours le bon emplacement en cœur de ville, en bord de mer ou encore proche d'un aéroport.

Un calendrier 2023 et 2024 rythmé ! A l'issue d'un peu plus d'un an de travaux, Le Conti, l'hôtel emblématique de la ville de Brest, rouvrira ses portes fin avril 2023. Au cœur de Lille, l'ouverture de l'hôtel Oceania Les Augustins 4* est attendue pour juin 2024. Dans l'esprit boutique hôtel, un hôtel Oceania 3* devrait ouvrir pour octobre 2024, suivi courant 2025 d'un hôtel à Paris Porte de Clichy. En parallèle, l'hôtel 4* Oceania Saint-Malo sera fermé pour une rénovation complète des chambres et du bar de novembre 2023 jusqu'au printemps 2024. Enfin, à Dijon, la commercialisation d'un établissement sous la marque écoresponsable Nomad Hotels est prévue pour le deuxième trimestre 2024.

Oceania Hotels SAS Sofibra, 5 rue Colbert, CS 71803, 29218 Brest Cedex
www.oceaniahotels.com